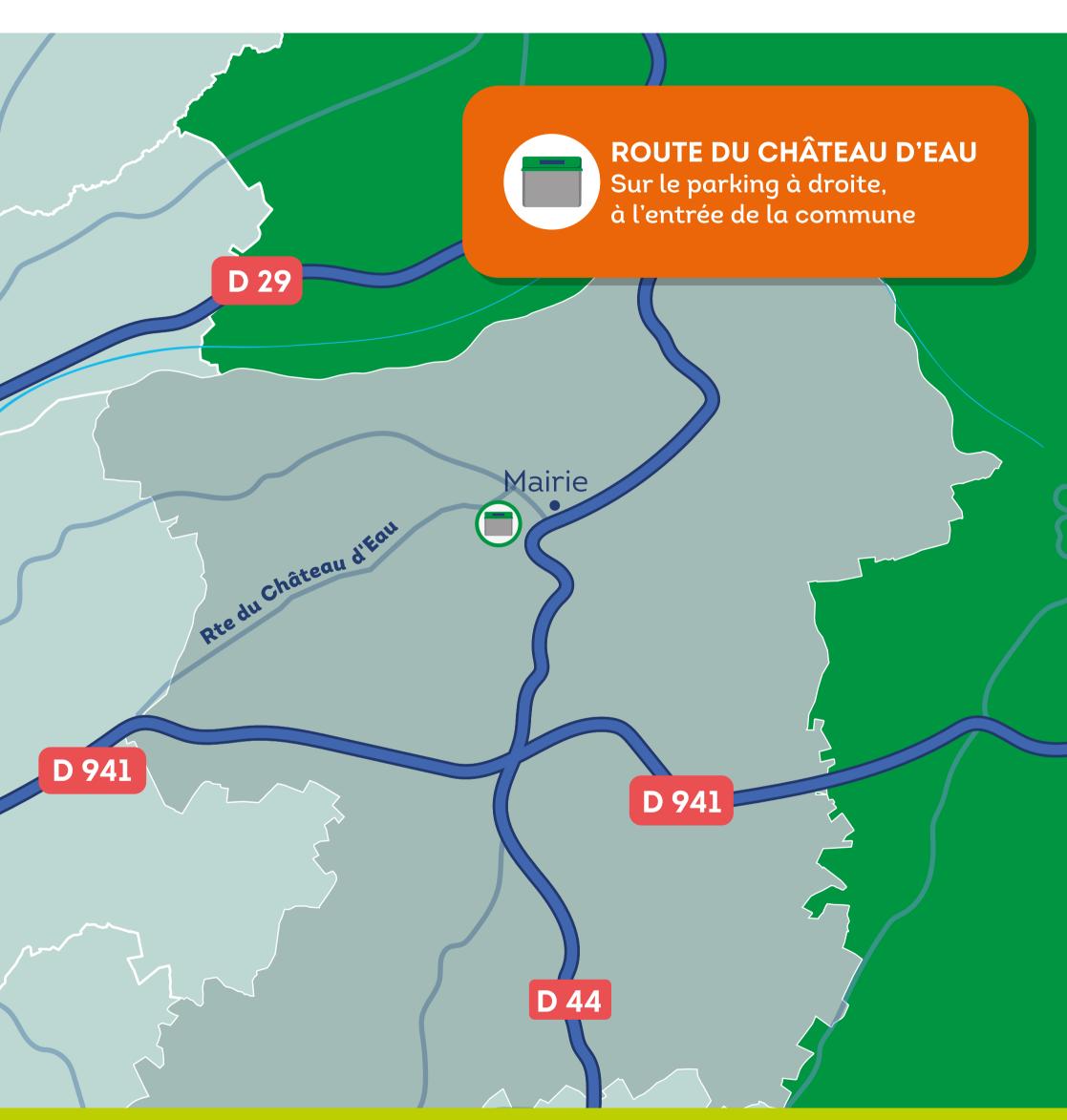


## ST-JUST-LE-MARTEL

Localisation de la borne estivale dédiée aux ordures ménagères DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE 2025



La borne sera accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, uniquement pendant la saison estivale, pour déposer vos ordures ménagères en cas de surplus de déchets ou de déchets malodorants.



Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 00 71 rue de Nexon, Limoges

limoges-metropole.fr



LIMOGES MÉTROPOLE
PRÉVENTION
GESTION DES DÉCHETS

